

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Florian Gander, Mauro Poggia, Eric Stauffer, Pascal Spuhler, Olivier Sauty, Guillaume Sauty, Marie-Thérèse Engelberts, Thierry Cerutti, Christophe Andrié, Jean-François Girardet, Roger Golay, André Python et Dominique Rolle

Date de dépôt : 28 août 2012

Proposition de motion pour un retour aux ondes vertes

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le plan directeur cantonal du réseau routier et ses objectifs en matière de transport individuel ;
- que le réseau routier ne répond pas aux exigences liées à son utilisation ;
- que circuler à Genève sera véritablement compliqué tant que la méthode « Stop & Go » sera mise en application ;
- que le niveau de pollution est en hausse constante tant qu'il y a de véhicules motorisés à l'arrêt aux différents carrefours du canton ;

invite le Conseil d'Etat

- à revoir la pertinence de tous les feux de signalisations installés ces dernières années ;
- à supprimer et à remplacer les feux de signalisations par des panneaux « cédez le passage » ou ronds-points (giratoires) sur un maximum d'intersections lorsqu'un arrêt n'est pas indispensable ;
- privilégier les ronds-points aux carrefours où ces aménagements sont possibles et pertinents afin de fluidifier le trafic dans les futurs aménagements routiers ;
- à rétablir la synchronisation des feux tricolores afin de garantir une fluidité du trafic sur le réseau primaire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Chers collègues, ces dernières années la circulation pour les transports individuels motorisés est devenue un véritable calvaire tant pour les entreprises que pour les particuliers, une recrudescence de feux de signalisation dont la nécessité est plus que douteuse voir totalement inutile n'a fait que fleurir et pourrir la vie et la liberté de chaque citoyen.

Le système actuel ne pense malheureusement pas de manière multimodale mais bien de manière « vélos-modal » ou « Unireso-modal ». Nous devons penser au trafic régional de manière global en regroupant les transports individuels motorisés des deux roues et des quatre roues.

Vous savez qu'un véhicule à l'arrêt est bien plus polluant qu'un véhicule en mouvement, encore plus lorsqu'il s'agit d'un deux roues motorisé. L'objectif cantonal est de garantir plus de fluidité pour le trafic permettant également de garantir une meilleure cadence des transports publics et ainsi d'atteindre les objectifs du contrat de prestation des transports publics.

Les feux de signalisations doivent avoir une gestion de bon sens. Nous savons qu'un trafic fluide désengorgera fortement les rues de notre canton. Ne laissons plus le « dogmatisme vert » pénaliser tous les résidents qui ont fait le choix d'utiliser les transports individuels motorisés.

Pour toutes ces raisons, chers collègues, je vous demande de réserver un bon accueil à cette présente motion.